

Au sommaire

- 7 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Urbanisme / Construction. Modification des règles applicables en matière de contentieux de l'urbanisme
Urbanisme / Construction. Décret relatif à l'accessibilité des bâtiments d'habitation collectifs neufs
Immobilier. Mise en place du dispositif d'encadrement des loyers à Paris
- 10 ENTREPRISE**
Sociétés et autres groupements. Motifs impropres à caractériser l'irrégularité de la notification de la dissolution d'une société créée de fait
- 11 FISCAL**
Mutation à titre gratuit. Paiement des droits de succession sans l'accord d'un héritier : le remboursement de sa part peut lui être demandé
Contrôle et contentieux. L'Administration n'a pas l'obligation de communiquer les justificatifs du redressement librement accessibles
- 13 RURAL**
Chasse. Précision sur la prescription de l'action en réparation du dommage causé aux cultures et aux récoltes par un gibier
- 15 PROFESSION**
Responsabilité notariale. Absence de responsabilité du notaire informant l'acquéreur des désordres affectant l'immeuble avant la vente

À LA Une

Précisions ministérielles relatives aux DMTG et à l'IFI

Différentes réponses ministérielles récentes apportent des précisions sur les obligations déclaratives en matière de droits de mutation à titre gratuit (DMTG) et d'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

S'agissant des droits de succession, sont ainsi traitées la question récurrente de la déductibilité de la commission d'agence à la charge du vendeur et celle du contrat d'assurance-vie multi-supports.

Concernant l'IFI, les réponses présentées se rapportent à la justification de la différence de traitement selon que l'usufruit des biens résulte de dispositions législatives ou conventionnelles et à la détermination de l'assiette taxable dans différentes hypothèses spécifiques. > **LIRE P. 1**